

Esprit PARC NATIONAL

Produits

Activités & sorties

Hébergements

Guide
de la marque
des parcs nationaux
pour les
professionnels



Esprit parc national

Une marque inspirée par la nature

Les 10 parcs nationaux sont des territoires reconnus pour leurs patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels.

Vous vivez, vous travaillez chaque jour dans un territoire protégé par le statut de parc national. Aujourd'hui, vous avez l'opportunité d'aller plus loin dans votre engagement en adhérant à la marque. Cette marque est attribuée aux produits et services qui préservent la biodiversité. Vous pourrez bénéficier de son rayonnement et de son dynamisme pour vos propres activités.

Rejoignez-nous !

Partageons nos valeurs

- **L'ENGAGEMENT** : une marque qui reflète les missions des parcs nationaux. Pour vous, c'est s'engager pour la préservation de la biodiversité et intégrer une démarche collective autour d'un projet commun.
- **L'AUTHENTICITÉ** : préserver et valoriser les traditions et les savoir-faire locaux. Cette marque est étroitement associée à la nature donc à l'authenticité.
- **LE RESPECT** : une valeur fondamentale qui prône le respect de la nature exceptionnelle des parcs nationaux, du patrimoine culturel, des acteurs locaux et des populations.
- **LE PARTAGE** : une marque partagée et des prestataires fédérés autour des valeurs des parcs nationaux.
- **LA VITALITÉ** : une valeur qui illustre l'état d'esprit positif, porteur de dynamisme et d'ouverture des hommes et des femmes qui vivent, produisent et vous accueillent dans les parcs nationaux.



Esprit
parc national
Une promesse

La marque *Esprit parc national* met en valeur des produits et services imaginés et créés par des femmes et des hommes qui s'engagent dans la préservation et la promotion des territoires d'exception des parcs nationaux.

Un réseau de 10 parcs nationaux,
tous engagés dans la démarche
Esprit parc national



Un symbole fort d'adhésion à l'esprit des parcs nationaux

Le logo

● **UNE COULEUR** profonde qui mêle le bleu et le vert, deux couleurs emblématiques du ciel et de la nature

● **UNE ACCROCHE VISUELLE** : le « e » reflète l'aspect émotionnel et sensible lié à l'essence même du mot « Esprit »



● **UN TOUT** qui rappelle la « spirale de vie » de l'emblème des parcs nationaux et signe du lien entre l'homme et la nature

Un logo décliné par **territoires**





Esprit
parc national
Pour vous !

Les bonnes raisons d'adhérer à la marque

- 1 Elle vous permet de profiter de la notoriété et de l'image des parcs nationaux.
- 2 Vous bénéficiez d'une visibilité de votre activité sur le territoire et, au-delà, grâce aux actions de communication locales et nationales.
- 3 Elle permet de promouvoir plus largement la qualité environnementale de vos produits et services et leur ancrage local.
- 4 Vous intégrez un réseau de professionnels qui défendent des valeurs communes.

La marque est exclusivement attribuée à des produits ou des services issus des filières agricoles, touristiques et artisanales localisées dans les parcs nationaux. Elle est un outil pour les acteurs des territoires qui souhaitent valoriser leurs produits ou leurs services en les associant à l'image des parcs nationaux.



**Vous aussi, saisissez
l'opportunité de valoriser
davantage vos produits et
vos services en adhérant à la
marque *Esprit parc national***



Une marque qui rayonne...

Les ambassadeurs Esprit parc national

En France, dans les 10 parcs nationaux, la marque s'appuie sur des relais, des ambassadeurs qui la font rayonner.

Les produits Esprit parc national

Le logo de la marque *Esprit parc national* est apposé sur les supports de promotion des produits, activités et hébergements concernés, de façon à les distinguer.

Ils ont adhéré et ils témoignent



Magali CASTELLY,

Co-responsable de Sentiers vagabonds, structure d'activités de pleine nature dans le Parc national des Cévennes

« Il existe de nombreuses marques (et labels) pour les activités de pleine nature. Nous avons choisi de nous centrer sur celles portées par des partenaires avec lesquels nous partageons des valeurs. C'est le cas du Parc national qui œuvre pour la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels, comme nous le faisons nous-mêmes à travers notre activité professionnelle. »

Cathy BOULEVARD,

Apicultrice et productrice de miel à La Plaine-des-Palmistes, Parc national de La Réunion

« Être bénéficiaire de la marque *Esprit parc national*, signifie pour moi, disposer d'une diffusion nationale, et même au-delà via internet, et montrer la fierté que j'ai de travailler à La Réunion dans le milieu apicole. En effet, la situation sanitaire est préservée ici. On travaille avec une abeille saine et on produit, grâce à la biodiversité de notre île, des miels de grande qualité. »



Jean-Michel ICARD,

Armateur de transport de passagers pour la visite des Calanques dans le Parc national des Calanques

« Je vais utiliser la marque pour mon activité de privatisation du navire *Hélios* ; la marque guidera la clientèle pour choisir au sein de mon entreprise et de mes différentes activités, les visites qui présentent une plus-value environnementale, un « + de sérénité ». »

Gwenaëlle PLET,

Propriétaire d'un gîte dans le Parc national des Pyrénées

« Je promeus la marque sur mon territoire en la présentant aux personnes hébergées au gîte, aux internautes qui visitent le site, en l'insérant sur la plaquette de promotion du gîte... Je m'adresse aussi à mes confrères qui souhaiteraient nous rejoindre : venez visiter le gîte et parlons ensemble de la marque ! »





Vos avantages :

- Un dispositif de communication territorial et national.
- Un accompagnement et des formations spécialisées.

Comment obtenir la marque ?

1 Contactez le référent marque de votre Parc national : il vous présentera la marque et les modalités d'adhésion.

2 Votre structure est ensuite visitée par une personne habilitée pour vérifier que vos produits/services sont conformes aux critères*.

3 Votre demande est validée par votre Parc national.

4 Vous signez votre contrat de partenariat pour 3 ans, vous permettant l'utilisation de la marque.
La signature du contrat implique le versement d'une redevance annuelle.

*Le RUG (Règlement d'Usage Générique) encadre l'utilisation de la marque collective et énonce les principes généraux.

Les RUC (Règlement d'Usage Catégoriel) précisent les critères techniques qui conditionnent le droit d'utiliser la marque. Ils sont élaborés pour l'ensemble des parcs nationaux.

Esprit parc national est la marque de :



Création : **Signedestemps** - Impression : Point Trait - Quillan 30260 Orthoux-Sérignac-Quillan - sur papier issu de forêts durablement gérées. Parcs nationaux de France - Château La Valette - 1037 rue Jean-François Breton - 34090 Montpellier - RCS : 130002520. Crédits photos : Parc national des Écrins - M.Coulon / Parc national des Pyrénées - C.Cuenin / Parc national de La Réunion - JFK / Parc national des Écrins - D.Roche / Parc national des Calanques - Cristofani Coeurs de Nature Sipa / Parc national de la Vanoise - C.Balais / Parc Amazonien de Guyane - G.Jaffrelot
Photos interviews : Droits réservés-PNC-PNRun-PNCal-PNP

À votre disposition

Le kit de marque

Une sélection de supports et d'outils qui vous aideront à utiliser la marque et à la promouvoir (étiquettes, affiches, bannière web...).



Vos référents marque

- **Communication :**
Stephan CORPORON - 04 67 41 82 13
- **Tourisme :**
Laurence CHABANIS - 04 67 41 67 54
- **Agriculture :**
Marie THOMAS - 04 67 41 67 40

